



Église évangélique réformée
de Suisse

Objectifs de législature du Conseil de 2023 jusqu'en 2026



L'EERS est la communion des Églises évangéliques réformées et d'autres Églises protestantes en Suisse. Son action suit le principe de subsidiarité. A travers la Constitution de 2020, les Églises ont exprimé la volonté de se rapprocher les unes des autres et de renforcer leur communion. Le travail du Conseil – qui inclut la structure, l'organisation et les projets de la chancellerie – s'oriente selon les principes et tâches découlant de la Constitution de l'EERS.

Pour la législature 2023–2026, le Conseil met l'accent sur trois éléments du riche portefeuille de projets pour le développement de la communion ecclésiale.

L'Église évangélique réformée de Suisse s'illustre dans le pays par ses impulsions spirituelles et sociales.

Ce premier élément est retenu par le Conseil pour rappeler dans le débat public le mandat social de l'EERS et répondre proactivement au discours qui relaie une « perte d'importance » et un sentiment général de marginalisation des positions et des valeurs protestantes.



**Donner
des impulsions
protestantes**

**Témoigner
de l'Évangile**

Les Églises de l'EERS et leurs membres se voient comme partie prenante de l'Église évangélique réformée de Suisse.

Un deuxième accent porte sur l'intensification de la vie ecclésiale sur trois plans : paroisse, Église membre et communion d'Églises. La vie spirituelle est valorisée sur ce dernier plan. Le Conseil y voit une exigence liée au passage de la FEPS à l'EERS.



Vivre en Église

**Favoriser
la collaboration**

Les responsables, collaborateurs et collaboratrices des Églises membres discernent et encouragent le potentiel de croissance de l'Église dans les paroisses ainsi que dans les projets innovants.

Troisièmement, le Conseil entend soutenir les Églises membres afin qu'elles restent attrayantes pour divers groupes cibles et atteignent les personnes non socialisées dans l'Église. Le Conseil voit dans le relevé empirique des données et leur interprétation institutionnelle une chance de mettre en perspective les percées et les innovations réelles face aux scénarios de déclin qui se concentrent sur le seul nombre de membres.



**Discerner
l'évolution
de l'Église**

**Préparer
l'avenir**



Donner des impulsions protestantes

Objectif 1

Les valeurs et les positions de l'EERS sont connues dans la société et retiennent l'attention.

Nous insufflons dans les débats publics notre expertise théologique et éthique, dans les domaines touchant à la représentation de l'être humain, la démocratie et la culture.

Nous sommes une source d'information fiable et appréciée pour les décideuses et les décideurs de l'économie, de la politique et de la société.

Nous renforçons le sentiment d'appartenance des membres de l'Église avec l'EERS par nos prises de position publiques.

Nous contribuons à rendre plus visible tout ce que les Églises apportent à la cohésion sociale.

« L'EERS proclame l'Évangile de Jésus-Christ en paroles et en actes. »

d'après la Constitution de l'EERS § 2.1

Témoigner de l'Évangile

Objectif 2

Les membres de nos Églises connaissent leur foi et en parlent volontiers.

Nous transmettons les fondements de la foi évangélique réformée.

Nous soutenons les efforts de nos Églises membres pour aider leurs membres dans leurs tâches théologiques et spirituelles en paroisse ou dans de nouvelles formes de communauté.

Nous partageons avec ces membres un patrimoine biblique, thématique et hymnologique.

« Nous exprimons la foi chrétienne d'une manière adaptée à notre époque. »

d'après la Constitution de l'EERS § 3.3

Vivre en Église

Objectif 3

Nos membres ressentent la communion au plan national comme un enrichissement.

Nous contribuons à souder la communion d'Églises par des événements et des actions.

Nous valorisons notre vie spirituelle commune.

« Nous encourageons la vie spirituelle au sein de la communion d'Églises. »

d'après la Constitution de l'EERS § 6.4

Favoriser la collaboration

Objectif 4

Nous facilitons le travail de nos Églises membres en assurant la coordination entre elles et en les reliant les unes aux autres.

Nous accompagnons de nouvelles formes de communauté et d'action ecclésiales dans la société et assurons la coordination et la mise en réseau des acteurs concernés au niveau national.

Nous soutenons les Églises membres dans l'élaboration de stratégies pour la protection de l'intégrité personnelle.

Nous élaborons avec les Églises membres des modèles attrayants pour favoriser l'engagement professionnel et bénévole.

Nous encourageons la coordination et les réseaux d'aumônerie spécialisée.

« L'EERS et les Églises membres se soutiennent mutuellement dans la réalisation de leurs tâches et travaillent ensemble. »

d'après la Constitution de l'EERS § 5.1

Discerner l'évolution de l'Église

Objectif 5

Nous connaissons nos Églises membres et rendons leur vie plus visible.

Nous discernons les tendances futures par un suivi systématique de l'action des Églises membres.

Nous anticipons avec nos Églises membres les évolutions et établissons un catalogue commun des données à recueillir.

« Nous vivons la communion ecclésiale sur trois plans, paroisse, Église membre et communion nationale. »

d'après la Constitution de l'EERS § 4.1

Préparer l'avenir

Objectif 6

Avec nos Églises membres, nous trouvons de nouvelles formes de communion, des entrées dans divers milieux de vie et nous nous entraïdons pour que les ressources soient utilisées au mieux.

Nous mettons en évidence et renforçons les impulsions données par les Églises membres qui visent à de nouvelles formes de communion et d'appartenance.

Dans une vision ecclésiale, nous voulons répondre aux attentes des personnes de divers milieux de vie. Nous sensibilisons donc les acteurs ecclésiaux à leur diversité et aux opportunités qu'offre cette diversité.

De concert avec les Églises membres, nous analysons les flux financiers de l'EERS et développons des concepts pour une utilisation multiforme des bâtiments ecclésiaux.

« Nous perpétons la Réforme. »

d'après la Constitution de l'EERS § 3,2